

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 MAI 2008

DELIBERATION

OBJET : Compte administratif 2007 – budget affaires économiques

Le maire propose au conseil municipal d'examiner le compte administratif de l'exercice 2007 du budget affaires économiques qui s'établit comme suit :

Libellés	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser reportés
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	433.000 €	276.069,40 €	
Recettes	433.000 €	463.883,71 €	
Résultat de clôture		+ 187.814,31 €	
Résultat net de fonctionnement			+ 187.814,31 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses	525.000 €	318.211,35 €	26.405 €
Recettes	525.000 €	312.943,05 €	0 €
Résultat de clôture		- 5.268,30 €	- 26.405 €
Résultat reporté		- 160.354,14 €	
Résultat net d'investissement avant affectation de l'excédent de fonctionnement			- 192.027,44 €
Résultat global de clôture		+ 22.191,87 €	
Résultat net global			- 4.213,13 €

Le maire s'étant retiré conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré,
APPROUVE le compte administratif 2007, par 25 voix pour, 4 contre et 2 abstentions.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'Adjointe déléguée,

Marie-Bernadette LE NEVE.